

Neuchâtel, le 4 décembre 2023

Un don pour replanter les arbres des Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Répondant à l'appel de l'association des communes neuchâteloises, la Ville de Neuchâtel apporte une contribution financière aux Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, durement touchées par la tempête du 24 juillet. Un don de 150'000 francs sera versé à la première et 15'000 francs à la seconde : il est destiné à la plantation de nouveaux arbres dans les espaces publics de La Chaux-de-Fonds et à la reconstitution des 200 hectares de forêts et pâturages boisés détruits au Locle.

Fin septembre, les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont lancé un appel à soutien aux communes du canton pour replanter des arbres après la tempête dévastatrice de cet été. C'est à cet appel - relayé par l'association des communes neuchâteloises (ACN) - que répond aujourd'hui le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, avec une contribution financière de 165'000 francs. Ce geste s'inscrit dans un élan de solidarité qui s'est exprimé de diverses manières et dans toute la Suisse.

Renforcer les collaborations

Pour Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds en particulier, la catastrophe du 24 juillet a été une occasion de nouer des liens plus étroits que jamais non seulement entre les autorités, mais aussi entre les services : les secours du Littoral ont pu venir immédiatement en soutien aux forces de l'Organe de conduite régional des Montagnes, tandis que le Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines de Neuchâtel a dépêché des arboristes grimpeurs pour sécuriser, sous la supervision des équipes communales, des arbres endommagés. D'autres services tels que la voirie et la gérance ont également participé activement aux opérations pendant et après la catastrophe.

Le partenariat étroit entre les services concernés, qui existait le plus souvent de longue date, a donc été renforcé en cette période de crise et sera bien évidemment poursuivi dans les semaines et les mois à venir, en fonction des demandes et des besoins identifiés.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Mauro Moruzzi, président du Conseil communal, 032 717 76 01